



La Présidente

Arrêté n° 2021-328 du 21 octobre 2021

Portant désignation du représentant de la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein de la Commission régionale de la forêt et du bois.

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU le Décret n°2015-778 du 29 juin 2015 relatif aux commissions régionales de la forêt et du bois

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein de la Commission régionale de la forêt et du bois :

- **Monsieur Frédéric VALLETOUX**, *Conseiller régional délégué spécial*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

Valérie PÉCRESSÉ

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr